



San Martino di Lota

Le Plan Local d'Urbanisme

DOCUMENTS GRAPHIQUES
planche du littoral

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 19 janvier 2013
Modification Simplifiée n°1 approuvée le 22 avril 2014
Vu pour être annexé à la délibération du approuvant les
dispositions de la Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Mairie de SAN MARTINO DI LOTA



Légende :

- Zonage du PLU**
- UA** Nom zonage PLU
- Espaces boisés classés (art. L. 113-1 et suivants)
- Espaces verts protégés (art. L151-23 et art. N13)
- Emplacement réservé
- Servitude de libre accès au littoral (article 13 des Dispositions Générales du Règlement d'Urbanisme)
- Servitude de vue (art. 10 de chaque zone du règlement d'urbanisme)
- Servitude de réalisation de voirie (article L.151-41 du Code de l'Urbanisme)
- Servitude de réalisation d'équipement (article L.151-41 du Code de l'Urbanisme)
- Voie bruyante - bande de 100 mètres
- Prise en compte des risques naturels**
- Zone amiantifère (article 5 des Dispositions Générales du Règlement d'Urbanisme)
- Secteurs concernés par les dispositions du Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt (approuvé par arrêté préfectoral le 8 octobre 2012)
- Servitude de protection des monuments historiques**
- Périmètre des 500 mètres de protection autour d'un monument historique

